

Data protection notice d'Ethias

Ethias est, dans le cadre de l'exécution de votre plan de pension, un responsable de traitement de vos données à caractère personnel au sens du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, dénommé Règlement Général relatif à la Protection des Données (ci-après les « données personnelles »).

Dans ce cadre, Ethias traite et utilise vos données personnelles ainsi que, le cas échéant, celles des personnes susceptibles de percevoir une prestation décès (ci-après les « bénéficiaires »).

Ethias détermine quelles données personnelles sont traitées, les finalités et les moyens du traitement, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives aux pensions complémentaires, aux institutions de retraite professionnelle et aux assurances de personnes.

1. La base légale pour le traitement de données personnelles

Ethias doit exécuter votre plan de pension conformément au règlement de pension et à la loi.

Ethias traite vos données et celles des bénéficiaires sur les bases juridiques suivantes :

- afin de respecter toutes les obligations légales, réglementaires et administratives auxquelles elle est soumise ;
- dans le cadre de l'exécution de votre plan de pension ;
- pour des raisons qui relèvent de son intérêt légitime, c.à.d. :
 - la lutte contre la fraude,
 - la sauvegarde de ses intérêts propres et de ceux de ses assurés,
- Dans tous ces cas, Ethias veille alors à préserver un juste équilibre entre ces intérêts légitimes et le respect de votre vie privée ;
- le cas échéant, lorsqu'elle a obtenu votre consentement.

Ainsi, ces données sont nécessaires pour permettre, par exemple, le calcul et le paiement des prestations auxquelles vous et les bénéficiaires avez droit, vous informer et veiller au financement adéquat de votre plan de pension.

2. Qui a accès à vos données personnelles et celles de vos bénéficiaires ?

Afin de réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, nous partageons vos données personnelles avec une série d'intervenants :

Ces données peuvent être, si nécessaire, communiquées aux catégories de destinataires suivantes :

- votre employeur ;
- vos conseillers (avocats, experts, médecins-conseils,...) ;
- les collaborateurs et conseillers d'Ethias ;
- les autres entités du groupe, leurs collaborateurs et conseillers ;
- les sous-traitants d'Ethias de quelque nature que ce soit (informatiques et autres);
- tous les prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution des contrats;
- les banques, les entreprises d'assurances et de réassurance et les courtiers (le cas échéant);
- les autorités et organismes publics (police, justice, sécurité sociale,...) ;
- les autorités de contrôle et l'Ombudsman des assurances ;
- l'organisme de pension auprès duquel vos réserves viendraient à être transférées éventuellement ;
- le cas échéant, le médecin-conseiller.

3. Quelles sont les catégories de données personnelles traitées ?

Les catégories de données suivantes sont traitées dans le cadre de l'exécution de votre plan de pension:

- Données d'identification personnelles, telles que le nom, le numéro de registre national et l'adresse ;
- Données d'identification électroniques, telle que l'adresse email ;
- Données d'identification financières, tel que le numéro de compte bancaire ;
- Détails relatifs à la pension ;
- Détails personnels, tels que l'âge, le sexe, la date de naissance, le lieu de naissance, l'état civil, la nationalité et la langue ;
- Mariage ou forme actuelle de cohabitation (y compris, le nom et prénom du conjoint et la date du mariage ou de la cohabitation) ;
- Détails relatifs à d'autres membres de la famille ou du ménage ;
- Données relatives à la carrière ;
- Données relatives aux présences et aux absences ;
- Données salariales ;
- Le cas échéant, l'information relative à l'incapacité de travail et à l'invalidité.

En ce qui concerne les bénéficiaires, les catégories de données personnelles suivantes sont traitées :

- Données d'identification personnelles, telles que le nom et l'adresse ;
- Données d'identification financières, tel que le numéro de compte bancaire ;
- Détails personnels, tels que l'âge, le sexe, la date de naissance, l'état civil, la langue et la nationalité.

4. Comment sont collectées les données personnelles qui sont ainsi traitées ?

Les données personnelles traitées proviennent de diverses sources : vous-même, votre employeur, les bénéficiaires, les autorités publiques, les autorités de contrôle et l'asbl Sigedis (gère les données liées à votre carrière), d'autres organismes de pension.

5. Comment les données sont-elles protégées ?

Ethias a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles et éviter ainsi un traitement illicite. Cela signifie notamment que la transmission des données personnelles a lieu via une connexion sécurisée.

Quand nous communiquons des données personnelles à des sous-traitants, nous nous assurons qu'ils ont instauré des mesures de sécurité appropriées afin de sauvegarder ces données et se conformer aux principes généraux en matière de protection des données personnelles.

6. Combien de temps les données personnelles sont-elles conservées ?

Ethias ne conserve vos données personnelles que pour la durée nécessaire au traitement pour lesquelles elles ont été collectées. Cela implique que les données traitées sont conservées pendant toute la durée de l'exécution de votre plan de pension, la durée du déroulement des sinistres(s) (le cas échéant), la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicable. La durée de conservation varie en fonction du type de données et de réglementations.

En d'autres termes, elles sont conservées au-delà de la période d'exécution du plan de pension tant que Ethias peut avoir une responsabilité légale ou contractuelle pour laquelle l'utilisation des données personnelles peut être pertinente, en tenant compte des délais de prescription et des obligations légales de conservation.

7. Quels sont vos droits et ceux des bénéficiaires ?

Vous avez le droit d'accès à vos données personnelles. Vous pouvez quand-même consulter la plupart de vos données au fiche de pension.

Vous pouvez cependant obtenir une copie gratuite (y compris sous format électronique) des données personnelles vous concernant ainsi que, le cas échéant, la rectification ou la suppression de ce qui serait incorrect, incomplet ou non pertinent, voire la limitation du traitement dans certains cas bien précis ou l'effacement des données personnelles. Ce droit à l'effacement n'est toutefois pas absolu. Il en est de même pour les bénéficiaires, en ce qui concerne les données les concernant.

Pour ce faire, il suffit d'adresser une demande écrite (y compris sous format électronique) datée et signée au Data Protection Officer et de décliner son identité (copie recto-verso de la carte d'identité ou document d'identité électronique).

Pour plus de détails quant à l'exercice de vos droits, nous vous renvoyons à la Charte Privacy disponible sur le site www.ethias.be

8. Coordonnées du Data Protection Officer et procédure de plainte

Toute personne qui veut obtenir plus d'info relative au traitement des données personnelles la concernant, peut prendre contact avec le Data Protection Officer dont les coordonnées sont les suivantes :

Ethias
Data Protection Officer
Rue des Croisiers, 24
4000 LIÈGE
DPO@ethias.be

De même, toute personne souhaitant déposer une plainte au sujet du traitement de ses données personnelles, peut le faire auprès de l'Autorité de Protection des Données : Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles (Tél. +32 2 274 48 00 ; commission@privacycommission.be).